



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106864

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2024

ÉDITÉ LE 26/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/12/2006

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 493464655

Siret : 493 464 655 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 83 04989

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0085269/18580

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0085269/18580

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : CSP 15

9 AVENUE DES RAUX
15250 JUSSAC

Téléphone : 04 71 48 55 12

Portable : 06 77 43 04 78

Site Internet : www.cantal-chauffage.fr

E-mail : csp-15@orange.fr

Responsabilité légale :
ESCUROUX PIERRE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	11/04/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	29/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/11/2022
o Chaudière bois	29/06/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.